

Parc éolien Branfeul SAS

A l'attention de Madame la Préfète d'Ille-et-Vilaine
3, Avenue de la Préfecture
35026 – Rennes Cedex 9

Vern-sur-Seiche, le 18 janvier 2019

Objet : Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

Référence : Projet éolien de Branfeul
Commune de La Noë Blanche

Madame la Préfète,

Je soussigné Robert CONRAD, Directeur général de la société Parc Eolien de Branfeul, ai l'honneur de solliciter l'autorisation environnementale pour construire et exploiter le parc éolien Branfeul sur la commune de La Noë Blanche, au titre des Installations Classées, rubrique n°2980-1.

Ce projet éolien, composé de 3 éoliennes d'une hauteur en bout de pale de 180 m et de 1 poste de livraison, permettra de contribuer à l'atteinte des objectifs fixés dans la Loi de Transition Énergétique, à savoir 40% d'énergies renouvelables électriques dans la production nationale en 2030.

En outre, le projet de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie 2019 - 2028 confirme les atouts de l'éolien terrestre en affichant des objectifs de déploiement pour atteindre environ 35 GW en 2028 contre 15 GW aujourd'hui.

Dans le cadre de cette requête, nous vous demandons également de prendre en considération, notre demande de dérogation au plan d'ensemble à l'échelle de 1/200ème indiquant les dispositions projetées de l'installation. Du fait de l'emprise importante du parc éolien, pour faciliter sa réalisation et sa lisibilité, ce plan d'ensemble a été réalisé à l'échelle de 1/1 000ème.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Madame la Préfète, en l'assurance de mes respectueuses considérations.

H. Robert CONRAD
Directeur général

